

Le Conseil fédéral retarde la suppression de la dette de l'AI de 14 milliards de francs

Berne, le 27 mai 2014

Communiqué de presse

Le Conseil fédéral retarde la suppression de la dette de l'AI de 14 milliards de francs

Le PLR exige un assainissement rapide de l'assurance invalidité

Le résultat positif de 500 millions de francs publié aujourd'hui pour l'assurance invalidité est trompeur puisqu'il est dû à un financement supplémentaire temporaire de 1.3 milliards de francs et surtout, la dette colossale de 14 milliards de francs est toujours existante. Afin d'éponger ces dettes, il faut appliquer rapidement les réformes proposées dans la révision 6b de l'AI qui a échoué au parlement. Au lieu de considérer la partie des réformes techniques exigées par le PLR, le Conseil fédéral joue la montre et menace l'avenir des rentes AI.

A première vue, les statistiques communiquées aujourd'hui par l'Office fédéral des assurances sociales concernant l'assurance invalidité (AI) sont plutôt réjouissantes pour l'année 2013: les rentrées financières s'élèvent à 9,8 milliards de francs pour des dépenses de 9,3 milliards ce qui laisse un résultat positif de 500 millions de francs. Si l'on ajoute le résultat des placements de 100 millions de francs, la dette de l'AI pourrait être réduite de 14.4 à 13.8 milliards de francs.

L'assainissement de l'AI s'éloigne toujours un peu plus

Toutefois, ce résultat a été obtenu grâce à un financement additionnel issu de l'augmentation de la TVA de 1.1 milliards de francs prévu jusqu'en 2017 et la reprise des intérêts de la dette par la Confédération pour un montant de 200 millions de francs. Sans ce financement supplémentaire, l'AI connaîtrait un déficit de 800 millions de francs pour l'année 2013. Cela prouve qu'après deux ans de mise en œuvre de la révision 6a de l'AI, cette dernière reste déficitaire.

Le Conseil fédéral perd un temps précieux

L'objectif fixé d'éponger la dette de l'AI d'ici 2030 semble toujours plus éloigné. Comme annoncé à la population, l'assainissement de l'AI doit être mis en œuvre maintenant. Cela comprend des réformes du côté des prestations. Les mesures prévues par la révision 6b de l'AI, qui a été coulée par l'alliance contre-nature de la gauche et de l'UDC, doivent être mises en œuvre.

Le Conseil fédéral exerce actuellement une tactique de temporisation car il ne veut pas appliquer la partie des réformes techniques que le *PLR. Les Libéraux-Radicaux* exige ([13.3641](#)). La situation critique de l'assurance invalidité doit enfin être réglée – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

¹ Isabelle Moret, vice-présidente du PLR, 079 332 08 23
² Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
³ Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48

Le Conseil fédéral retarde la suppression de la dette de l'AI de 14 milliards de francs